

Ivry-sur-Seine, France — 5 août 2024, 20h00 CEST

LA DIFFUSION, LA PUBLICATION OU LA DISTRIBUTION DE CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE, EN TOUT OU EN PARTIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, N'EST PAS AUTORISÉE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON OU DANS TOUT AUTRE PAYS OU UNE TELLE COMMUNICATION VIOLERAIT LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE EN LA MATIÈRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AVIS DE SUSPENSION DE LA PERIODE D'EXAMEN ÉMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 38, PARAGRAPHE 1, DU REGLEMENT DE LA CONSOB ADOPTÉ PAR LA RÉOLUTION NO. 11971 DU 14 MAI 1999, TELLE QU'ULTÉRIEUREMENT INCORPORÉE ET MODIFIÉE (LE « RÉGLEMENT RELATIF AUX ÉMETTEURS »).

Il est fait référence au document d'offre déposé auprès de la Consob le 29 juillet 2024 (le « Document d'Offre ») concernant l'offre publique d'achat et d'échange volontaire (l'« Offre ») régie par les articles 102 et 106, paragraphe 4, du décret législatif italien n°. 58 du 24 février 1998, tel qu'ultérieurement incorporé et modifié (le « CFA »), lancée par Fnac Darty SA (« Fnac Darty ») et RUBY Equity Investment S.à r.l. (« Ruby ») et ensemble avec Fnac Darty, les « Offrants ») sur l'ensemble des actions ordinaires d'Unieuro S.p.A. (« Unieuro ») non encore détenues par les Offrants, y compris les actions auto-détenues ou qui seront auto-détenues, directement ou indirectement, par Unieuro. Les Offrants informent le marché que, conformément à l'article 102, paragraphe 4, du CFA, la Consob a souhaité recevoir certaines informations supplémentaires, exigeant la suspension de la période d'examen en vue de l'approbation du Document d'Offre jusqu'à ce que ces informations supplémentaires lui aient été transmises et, en tout état de cause, pour une période ne pouvant excéder 15 jours à compter de ce jour.

Le marché sera dûment informé de la réouverture de la période d'examen, conformément à l'article 38, paragraphe 1, du Règlement Relatif aux Émetteurs.

* * * * *

Avertissement légal

L'Offre est lancée exclusivement en Italie et sera faite sur une base non discriminatoire et dans le respect du principe d'égalité de traitement de tous les détenteurs d'actions Unieuro, tel que décrit dans l'avis publié conformément à l'article 102 du décret législatif italien n° 58 du 24 février 1998 et tel que décrit plus en détail dans le document d'offre qui sera publié conformément à la réglementation applicable.

L'Offre n'a pas été et ne sera pas faite aux Etats-Unis d'Amérique (y compris leurs territoires et possessions, tout Etat des Etats-Unis d'Amérique et le District de Columbia) (les « Etats-Unis »), au Canada, au Japon, en Australie et dans toute autre juridiction où la réalisation de l'Offre ou l'apport d'actions ne serait pas conforme aux lois ou réglementations sur les valeurs mobilières ou autres de cette juridiction ou nécessiterait un enregistrement, d'approbation ou de dépôt auprès d'une autorité réglementaire (ces juridictions, y compris les États-Unis, le Canada, le Japon et l'Australie, les « Pays Exclus »), en utilisant les instruments nationaux ou internationaux de communication ou de commerce des pays exclus (y compris, à titre d'illustration, le réseau postal, la télécopie, le télex, le courrier électronique, le téléphone et l'internet), par le biais d'une structure de l'un des intermédiaires financiers des pays exclus ou d'une autre manière. Aucune mesure n'a été prise ou ne sera prise pour rendre l'Offre possible dans l'un des pays exclus.

Les copies, complètes ou partielles, des documents relatifs à l'Offre, y compris le présent communiqué de presse, ne sont pas et ne doivent pas être envoyées, ou transmises de quelque manière que ce soit, ou distribuées de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, dans les Pays Exclus. Toute personne recevant de tels documents ne doit pas les distribuer, les envoyer ou les expédier (que ce soit par la poste ou par tout autre moyen ou dispositif de communication ou de commerce international) dans les Pays Exclus. Tout document relatif à l'Offre, y compris le présent communiqué de presse, ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme une offre d'instruments financiers adressée à des personnes domiciliées et/ou résidant dans les Pays Exclus. Aucune valeur mobilière ne peut être offerte ou vendue dans les Pays Exclus sans une autorisation spécifique conformément aux dispositions applicables du droit local des Pays Exclus ou une renonciation à cette autorisation.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offres d'achat ou de souscription d'actions.

Le présent communiqué de presse et les informations qu'il contient ne sont pas destinés à être distribués aux États-Unis. Le présent communiqué de presse ne constitue pas, ou ne fait pas partie, d'une offre de vente ou d'une sollicitation d'une offre d'achat de titres aux États-Unis. Les titres de Fnac Darty n'ont pas été et ne seront pas enregistrés sous le U.S. Securities Act et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis sans enregistrement ou exemption applicable, ou dans le cadre d'une transaction non soumise aux exigences d'enregistrement du Securities Act. Il n'est pas prévu d'enregistrer les titres mentionnés dans le présent document aux États-Unis ni de faire une offre publique de ces titres aux États-Unis.

À propos de Fnac Darty

Présent dans 13 pays, Fnac Darty est un leader européen de la vente de produits de divertissement et de loisirs, d'électronique grand public et d'électroménager. Le Groupe, qui compte presque 25 000 collaborateurs, dispose d'un réseau multiformat de plus de 1.000 magasins à fin décembre 2023, et se positionne comme un acteur majeur du e-commerce en France (plus de 27 millions de visiteurs uniques par mois en moyenne) avec ses trois sites marchands, fnac.com, darty.com et natureetdecouvertes.com. Acteur omnicanal de premier plan, Fnac Darty a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 8 milliards d'euros en 2023, dont 22% en ligne. Pour plus d'informations : www.fnacdarty.com

CONTACTS

ANALYSTES / INVESTISSEURS

Domitille Vielle – Directrice des relations investisseurs – domitille.vielle@fnacdarty.com – +33 (0)6 03 86 05 02
Laura Parisot – Chargée de relations investisseurs – laura.parisot@fnacdarty.com – +33 (0)6 64 74 27 18

PRESSE

Audrey Bouchard – Directrice des Relations Médias et de la Réputation – audrey.bouchard@fnacdarty.com – +33 (0)6 17 25 03 77

FNAC DARTY

